

Boucher

RÉF | 4026

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Boucherie :
Effectuer la découpe (du porc, du boeuf, du veau et de l'agneau);
Préparer les produits à base de viande crue, cuite (sur base de produits finis transformés) et « prêts à cuire ».
- Charcuterie :
Etablir les bases d'une fabrication suivant une recette (salaisons crues et cuites, charcuteries à base de viande, charcuteries à base de sang, charcuteries à base de foie et charcuteries à base de gelée);
- Tronc commun à la boucherie et à la charcuterie :
Présenter et vendre les viandes, les charcuteries, les produits laitiers, produits annexes et produits complémentaires

Programme

Connaissances générales :

Communication; Droit; Economie; Mathématiques.

Connaissances professionnelles :

1ère année :

Préparer le dépiéçage et le désossage du boeuf et du porc;
Préparer des salaisons crues et cuites par immersion;
Préparer des charcuteries à base de viande et de sang;
Préparer des charcuteries à base de foie, à découper;
Découvrir le métier.

2ème année :

Désosser et parer le boeuf et le porc; Préparer le dépiéçage et le désossage du veau et de l'agneau; Préparer des produits à base de viande crue et cuite et prêts à cuire; Préparer des salaisons crues et cuites par injection; Préparer des charcuteries semi-complexes, à base de viande; Préparer des charcuteries à base de foie, à tartiner; Vente.

3ème année :

Effectuer la découpe du quartier arrière (boeuf, veau, agneau « complet »); Préparer des salaisons crues et cuites, à sec; Préparer des charcuteries à base de foie, mixtes; Préparer des charcuteries complexes à base de viande; Préparer des charcuteries à base de gelée; Vendre/Préparer les produits « prêts à vendre ».

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

Pratique en entreprise :

Formation en alternance via un [contrat d'alternance](#) :

- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.

Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil ([voir les permanences des délégués à la tutelle](#)).

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'alternance ? [Consultez ALT+](#)

**Certification(s)
visée(s)**

Certificat d'apprentissage, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation

[Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée

3 année(s)

Horaire

12 heures par semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3ème année.

Début	Septembre
Coût	70 € frais administratifs & fournitures - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois sur présentation du formulaire A15 de moins de 2 mois -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir entre 15 et 25 ans.
Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 15 ans.** Sachant que le contrat d'alternance doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra être conditionné à l'établissement du plan de formation.
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un [délégué à la tutelle](#) du SFPME.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- [Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme.](#)
- Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux contrats d'alternance, il s'assurera que vous êtes dans les conditions d'admission. Il établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier). [Consultez les permanences des délégués à la tutelle.](#)

Organisme

Efp - Sfpme : Apprentissage

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210

<http://www.efp-bxl.be>

